Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251219-20251203-DE

Délib n° 2025-12-03

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 21** **Quorum : 12**

Date de la Convocation : 10 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix-sept décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, PENNEC Maurice, LACROIX-ZUINGHEDAU Marie-Christine, GANNAT Dominique, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, CRAIGNOU Sabine, HAMANT Catherine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, LE MORVAN Céline, MULÉ Bernard, MICHEL André, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Maurice PENNEC

Absent : Régis ESNAULT

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Rénovation des bâtiments du Stade – Choix du maître d'oeuvre

Le Maire rappelle la délibération du 5 novembre 2025 décidant du lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre et fixant le montant des travaux à 840 000 € HT.

Le marché a été publié sur Mégalis et l'avis d'appel à concurrence a également paru dans un journal d'annonces légales (Télégramme du 27 novembre 2025), 7 offres ont été reçues.

La commission des marchés publics, après avoir analysé les offres, selon les critères de sélection :

- 40 % prix
- 60 % valeur technique (20 % Compétences – 20 % mémoire technique – 20 % valeur environnementale)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201347-20251219-20251203-DE

A obtenu le classement suivant :

Maîtrise d'œuvre	Classement	Note/100
Atelier RUBIN - Lannion	1	94.52
BOULET Architectes - St Jacques de la Lande	2	93.00
STUMM Architecture - Saint Connan	3	89.43
COLAS DURAND Architectes - Lamballe	4	88.00
BPMA Architectes - Saint Brieuc	5	85.56
HOUSSAIS Architecture - La Roche-Jaudy	6	83.77
MADEC Architecte - Quimper	7	83.47

La commission propose de retenir la Prestation Supplémentaire Eventuelle pour la mission OPC (Ordonnancement – Pilotage- Coordination) et de confier le marché de Maîtrise d'œuvre à l'Atelier RUBIN pour un coût HT de 71 000 € (63 000 € + 8000 € de PSE).

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 2 contre (André MICHEL, Bernard MULÉ) et 1 abstention (Fabrice ROCHE),

DÉCIDE de retenir la Prestation Supplémentaire Eventuelle pour la mission OPC (Ordonnancement – Pilotage- Coordination) et de confier le marché de Maîtrise d'œuvre à l'Atelier RUBIN de LANNION, pour un coût HT de 71 000 € (63 000 € + 8000 € de PSE).

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces du marché

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais ÉGAULT.

Le 19 DEC. 2025

